

Morbihan, Locmariaquer

16 bis rue de la Victoire (parcelle BE.168)

sous la direction de

Gaétan Le Cloirec



Morbihan, Locmariaquer

16 bis rue de la Victoire (parcelle BE.168)

sous la direction de

Gaétan Le Cloirec

avec les collaborations de

**Frédéric Boumier
Philippe Cocherel
Julie Conan
Richard Delage**

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35 577 Cesson-Sévigné

Octobre 2020

« Le Rapport d'Opération (RO) constitue un document administratif communicable au public dès sa remise au service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée, relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, il pourra être consulté ; les agents des Services Régionaux de l'Archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de la propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction de texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à de fins commerciales les documents communiqués (Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10).
Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal. »

Sommaire

I - Données administratives, techniques et scientifiques

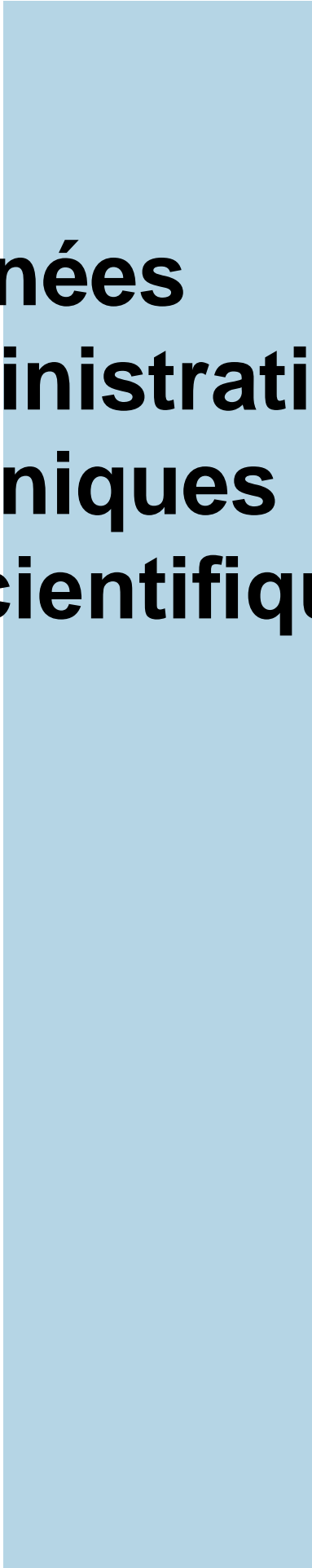
9	Fiche signalétique
10	Mots-clefs des thesaurus
11	Intervenants
12	Notice scientifique
12	État du site
13	Localisation de l'opération
15	Arrêté de prescription
22	Projet scientifique d'intervention
25	Arrêté de désignation

II - Résultats

29	1.	Le cadre de l'opération
29	1.1.	Le contexte administratif
29	1.2.	Le contexte géographique
31	1.3.	Le contexte archéologique
33	1.4.	Méthodologie et problématiques
35	2.	Présentation des vestiges
36	2.1	Sondage 1
42	2.2	Sondage 2
44	2.3.	Étude du mobilier céramique (par Richard Delage)
44	2.4.	Identification du monnayage (par Paul-André Besombes)
45	3.	Conclusion
49		Bibliographie

III - Inventaires techniques

52	Inventaire des Unités Stratigraphiques
53	Inventaire des clichés
53	Inventaire du mobilier
54	Table des illustrations



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Morbihan (56)

Commune
Locmariaquer

Adresse ou lieu-dit
16 bis rue de la Victoire

Codes

Code INSEE
56116

Numéro de l'entité archéologique
-

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert 93

X : 2.9460
Y : 47.5690
Z : 8 m NGF

Références cadastrales

Commune :
Saint-Jouan-des-Guerets

Année : -

Section(s) : BE

Parcelle(s) : 168

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

-

Propriétaire des terrains

M. et Mme Paul François et
Danielle

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2020-062 du 27 février 2020

Numéro de l'arrêté de désignation
2020-238

Référence du projet INRAP
D 133 469

Pétitionnaires

M. et Mme Paul François et
Danielle

Nature de l'aménagement

Construction d'une habitation

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Gaétan Le Cloirec, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50

Dates d'intervention sur le terrain

Du 22/09/2020 au 24/09/2020

Surfaces

Emprise prescrite
312 m²

Surface ouverte
Sondage 1 : 34 m²
Sondage 2 : 19,6 m²
Soit un total de 53,6 m² correspondant à 17 % de la surface du terrain.

Contraintes techniques

Terrain enclavé avec chemin d'accès limité à 2 m de large, présence d'un arbre dans la partie sud et d'une dalle de béton dans la partie nord de la parcelle

Lieux de dépôt

Mobilier
Dépôt de Vannes

Fonds Documentaires
S.R.A. Bretagne

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Protohistoire**
 - Chalcolithique
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Epoque moderne**
- Epoque contemporaine**
 - Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Fossé
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Mur
- Puits
- Fosse en Y V W

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Scories
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture (stèle)
- Inscription
- Coquillages
- Or

Etudes annexes

- Céramologie
- Géologie
- Datation 14C
- Anthropologie
- Paléométallurgie
- Zoologie
- Carpologie
- Palynologie
- Macrooutillages
- An. de céramique
- An. de métaux (inventaire)
- Etudes des terres architecturales
- Numismatique
- Etude des objets lithiques
- Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Yves Menez SRA	Conservateur Régional de l'Archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Christine Boujot, SRA	Ingénieur de recherche	Prescription et contrôle scientifique
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Gaétan Le Cloirec, Inrap	Archéologue responsable de recherches	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Yves Menez SRA	Conservateur Régional de l'Archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Christine Boujot, SRA	Ingénieur de recherche	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier Inrap	Directeur interrégional Grand Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur Adjoint scientifique et technique, région Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux Inrap	Délégué DAST	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Mise en place et suivi de l'opération
Pascale Ronceray, Inrap	Assistante administrative	Mise en place de l'opération
Olivier Bréhélin, Inrap	Contrôleur de gestion	Suivi budgétaire et financier
Jean-Claude Durand, Inrap	Archéologue responsable de recherches	Préparation des DICT
Laurent Aubry, Inrap	Assistant technique	Suivi de l'opération
Nathalie Ruault, Inrap	Gestionnaire de centre archéologique	Mise en place et suivi de l'opération
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Suivi de l'opération

Équipe de fouille et de post-fouille

Gaétan Le Cloirec, Inrap	Archéologue responsable d'opération	Direction de la fouille, rédaction, DAO
Paul-André Besombes	Conservateur du patrimoine	Identification du monnayage
Frédéric Boumier, Inrap	Topographe	Relevés topographiques
Philippe Cocherel, Inrap	Technicien de recherches archéologiques	Fouille, relevés et enregistrements
Julie Conan, Inrap	Dessinatrice-infographe	Dessin, DAO, PAO
Richard Delage, Inrap	Céramologue	Etude et inventaire du mobilier

Collaborations techniques

Charier TP -Rennes (35)	Entreprise de Travaux publics	Engins de chantier, terrassement
-------------------------	-------------------------------	----------------------------------

Notice scientifique

Un projet de construction d'une maison individuelle a incité le Service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic dans la parcelle BE.168 du cadastre de Locmariaquer dans le Morbihan. Ce terrain se place effectivement au cœur de l'agglomération antique à proximité d'un imposant mur à contreforts repéré au XVIII^e s. et dégagé partiellement à la fin du XIX^e s.

Les deux tranchées qui ont été ouvertes dans le sens nord-sud ont révélé la présence de vestiges peu nombreux sous 40 à 50 cm de terre végétale. Deux fonds de fossés correspondent à la trace d'occupation la plus ancienne mais l'absence de mobilier ne permet pas de leur attribuer une datation. Ils sont recouverts par un niveau de terre limoneuse à travers lequel sont installés plusieurs soubassements empierrés. Deux d'entre eux fonctionnent probablement ensemble et définissent le côté nord et l'angle nord-est d'une construction imposante pouvant se prolonger vers l'ouest. Une troisième fondation de 40 cm de large est profondément ancrée huit mètres plus au sud. Elle présente une conception et une orientation qui la distinguent des autres soubassements. Elle est en revanche parallèle à un fossé antique retrouvé au nord de l'emprise. Ces ensembles sont démontés avant que des tuiles concassées ne viennent combler certaines tranchées de récupération. Le compactage de ces matériaux pourrait alors révéler une reprise de bâti durant l'Antiquité tardive ou le Moyen-âge. Enfin, un important remblai de démolition retrouvé au sud de l'emprise est peut-être lié au démontage du mur à contreforts reconnu lors des fouilles anciennes.

État du site

Les structures construites d'époque romaine ont été protégées par un feutre géotextile avant le remblaiement des sondages (**fig. 1**).



Fig. 1 : Feutre géotextile sur les structures construites du sondage 1 avant rebouchage. © Gaétan Le Cloirec

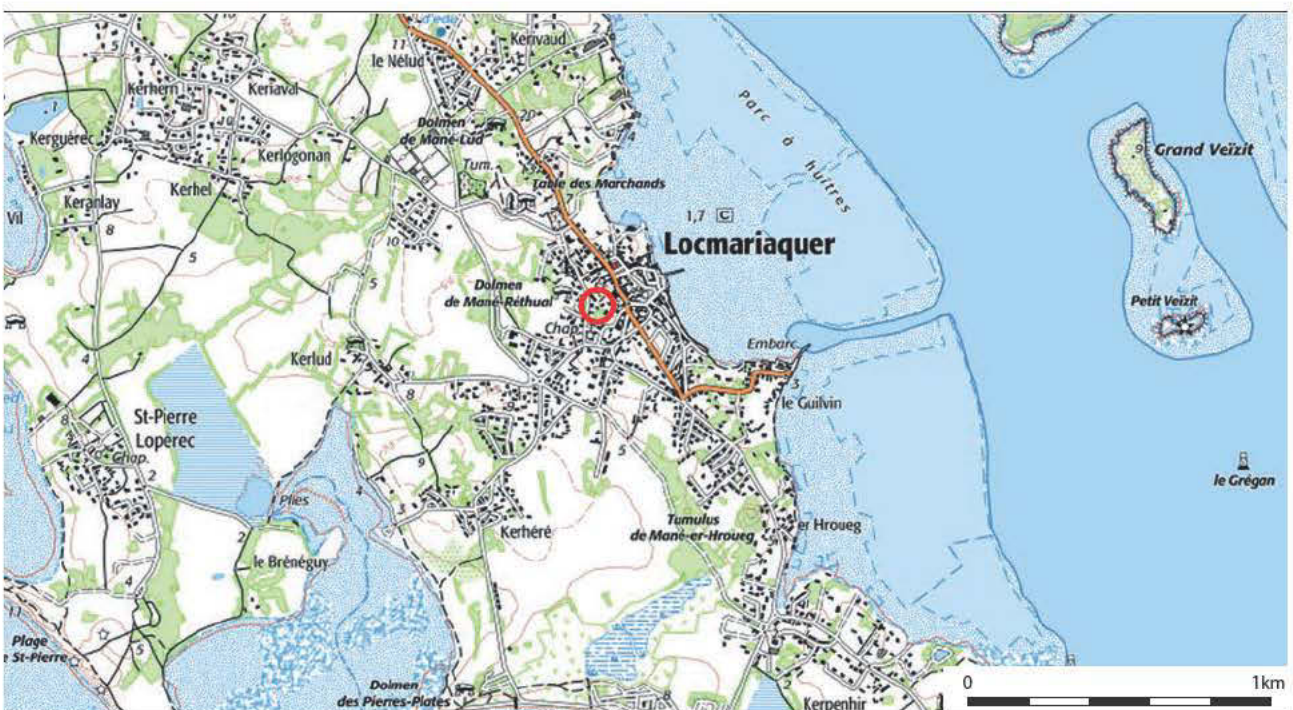
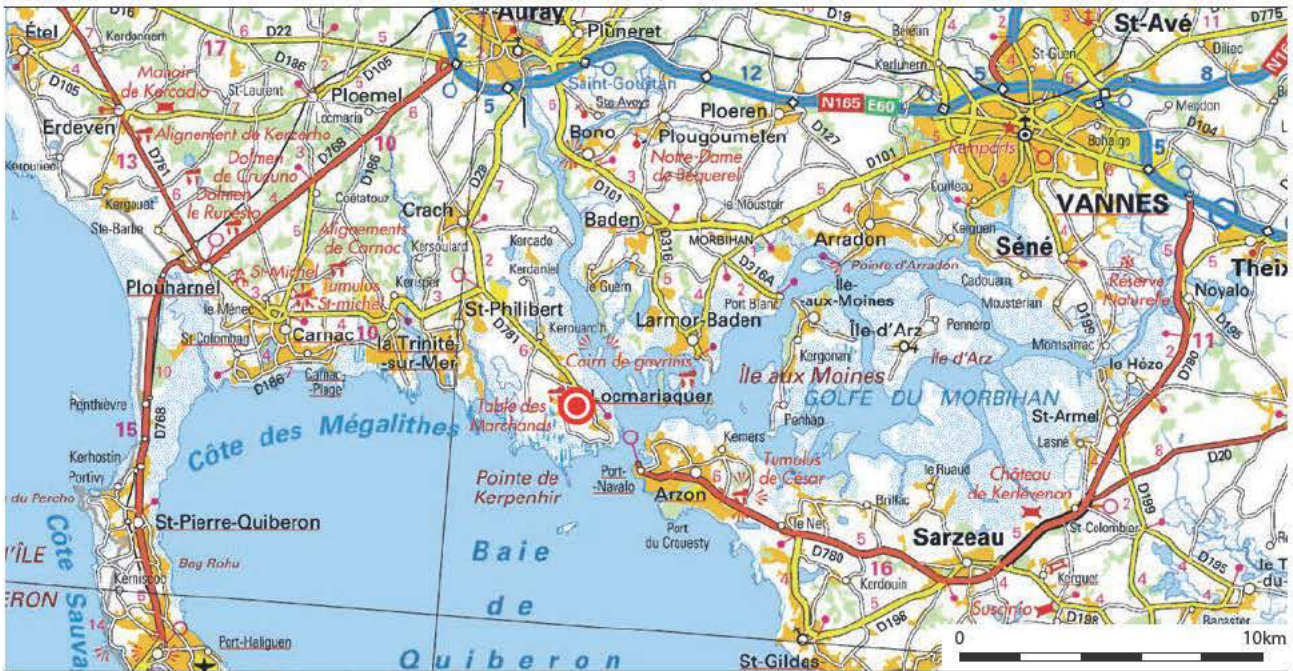
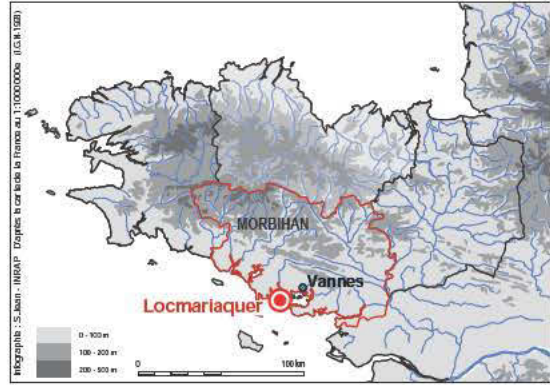
Localisation de l'opération

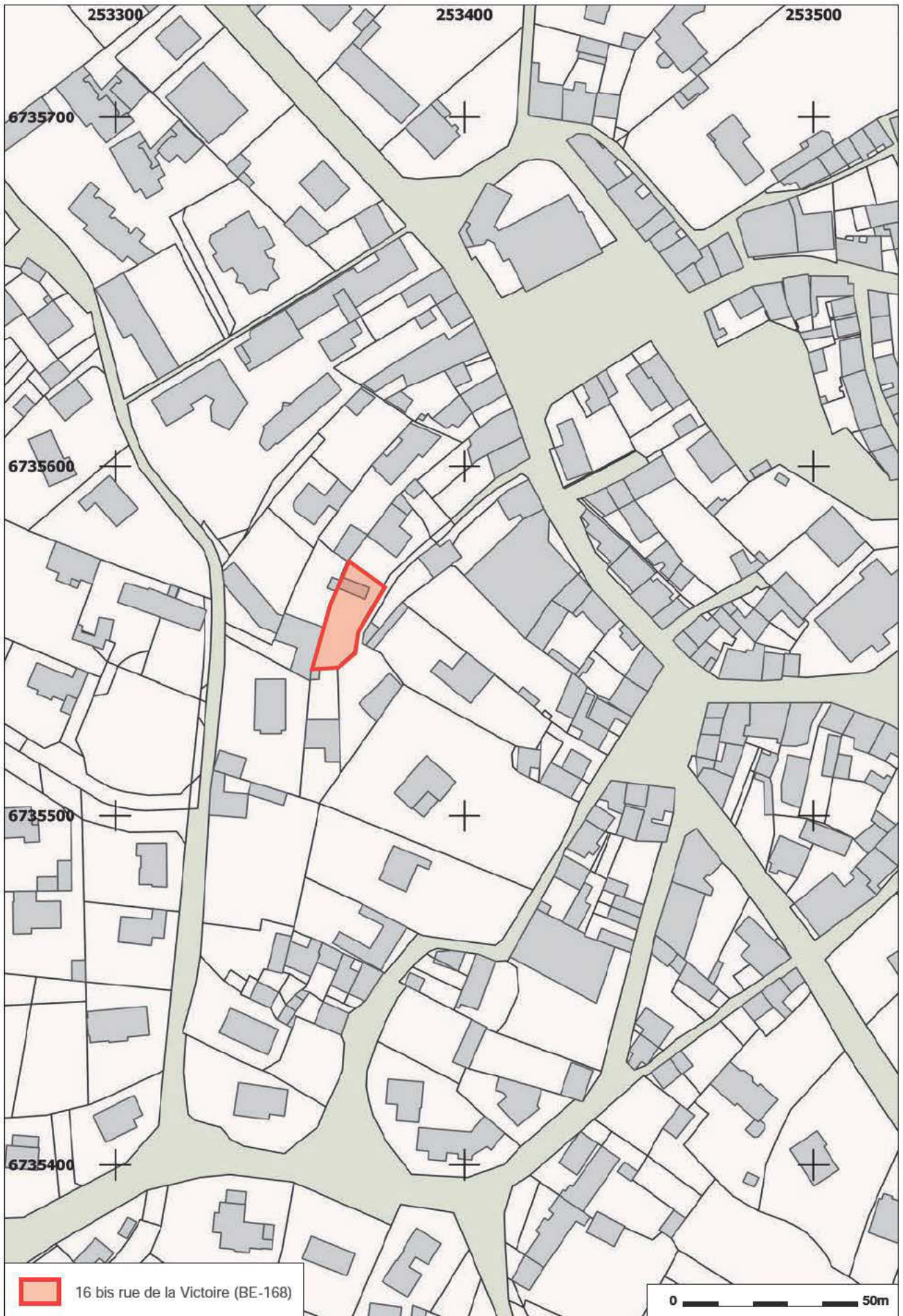
Région : Bretagne
 Département : Morbihan (56)
 Commune : Locmariaquer
 Adresse : 16 bis rue de la Victoire

Coordonnées géographiques
 et altimétriques :

X moyen : 2.9460
 Y moyen : 47.5690
 Z moyen : 8 m NGF

Section et parcelles : BE - n°168





Arrêté de prescription



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 27 février 2020

Le Conservateur régional de l'archéologie

à

Monsieur le Directeur interrégional

INRAP Grand-Ouest

37 rue du Bignon

CS 67737

35577 CESSON SEVIGNE cedex

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Christine BOUJOT
Poste : 02 99 84.59.00
christine.boujot@culture.gouv.fr
Réf. : 2020/CB/VC/079

COURRIER REÇU LE
1380
6-7 Mars 2020
INRAP GO
D133469

Objet : prescription de diagnostic archéologique

Réf : LOCMARIAQUER (56)

16 bis rue de la Victoire

PJ : arrêté n° 2020-062

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

M. et Mme PAUL François et Danielle
16 bis rue de la Victoire
56740 LOCMARIAQUER

Conformément à l'article R.523-29 du code du patrimoine, il vous est attribué la réalisation du diagnostic relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence, le Département du Morbihan n'ayant pas souhaité réaliser cette opération.

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER



Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2020-062 du 27 février 2020

Service régional de
l'archéologie

ARRÊTÉ n° 2020-062 portant prescription de diagnostic archéologique

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 13 janvier 2020 portant délégation de signature à Mme Véronique CHARLOT, Directrice régionale adjointe des affaires culturelles de Bretagne, chargée de l'intérim des fonctions de Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 13 janvier 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis de construire n° PC 056 116 20 T 0017 déposé par M. et Mme PAUL François et Danielle, relatif au projet de construction d'une habitation sur un terrain situé à Locmariaquer, 16 bis rue de la Victoire, reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 20 février 2020 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, le projet de construction est localisé dans une zone archéologique particulièrement sensible au cœur de l'agglomération antique. Un mur, reconnu autrefois à proximité orientale de cette parcelle BE. 168, prolonge l'édifice de « Parc-er-Belec » dans sa direction et pourrait la traverser ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : Morbihan
Commune : LOCMARIAQUER
Lieu-dit : 16 bis rue de la Victoire
Cadastre : section : BE. parcelles : 168

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 312 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. et Mme PAUL François et Danielle, 16 bis rue de la Victoire 56740 Locmariaquer, à la mairie de Locmariaquer, et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 27 février 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :
M. et Mme PAUL François et Danielle
INRAP

Copie :
Commune de Locmariaquer
Préfecture du Morbihan



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2020-062
portant prescription de diagnostic archéologique

La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine

région :	Bretagne
département :	Morbihan
commune :	LOCMARIAQUER
lieu-dit :	16 bis rue de la Victoire
cadastre :	section : BE. parcelles : 168
pétitionnaire :	M. et Mme PAUL François et Danielle

Emprise du diagnostic archéologique : 312 m²

Objectifs :

L'agglomération de Locmariaquer constitue un pôle urbain gallo-romain majeur, reconnu depuis les XVII^e-XVIII^e siècles, notamment depuis les travaux du président de Robien (1698-1756) qui fait cartographier sur un plan les ruines antiques qui s'élèvent encore dans les jardins du bourg. Ce plan, complété depuis lors par ceux de fouilles ponctuelles menées au cours des XIX^e et XX^e siècles fait apparaître une organisation urbaine composée de monuments importants tels qu'un théâtre et de nombreux édifices publics comme celui de Er Hastel, les thermes de « la maison le Rol » ou peut-être encore un sanctuaire à Parc er Belec. En effet, la base d'une colonne et la partie inférieure d'un autel furent découverts en ce lieu à proximité d'un mur à contreforts édifié aux abords immédiats de la parcelle BE. 168 qu'il pourrait bien traverser.

En conséquence, cette opération de diagnostic devra permettre de déterminer l'existence de vestiges de cette époque, d'identifier leur nature ainsi que celle de ces anciens murs, de rendre compte de leur étendue et de leur complexité, de leur chronologie et de leur état de conservation.

Principes méthodologiques :

Le diagnostic archéologique sera à réaliser sur l'emprise du projet d'aménagement, conformément au plan annexé, selon un mode opératoire adapté. L'intervention se fera une fois le hangar en tôle démolie. Outre les tranchées de sondages réalisées au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un godet lisse travaillant en mode rétro, de plus larges fenêtres pourront être ouvertes en tant que de besoin afin de préciser différents points, de favoriser l'identification, la lecture et la datation d'éventuels niveaux de sols ou traces d'activités plus ténues. Au total, au moins 10 % de l'emprise devront être sondés. Des décapages manuels pourront être réalisés au niveau des faits archéologiques mis au jour et des sondages également manuels pourront être effectués pour préciser la puissance et la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné et en exploitant, si possible, d'éventuelles perturbations récentes.

Le service régional de l'archéologie devra être informé du démarrage du chantier, ainsi que des découvertes significatives. Il devra disposer de tous les éléments nécessaires afin de décider des mesures les plus adaptées pour la suite du dossier (fouilles préventives, mesures techniques, mesures conservatoires).

Les sondages, comme les fenêtres complémentaires, seront replacés sur un plan général ainsi que sur les plans dressés au XVIII^e siècle et devront faire l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles, ainsi que des coupes stratigraphiques (avec cotes altimétriques) et des photographies.

Le site sera replacé dans son contexte topographique, archéologique, historique et géographique (cadastres et plans anciens notamment).

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

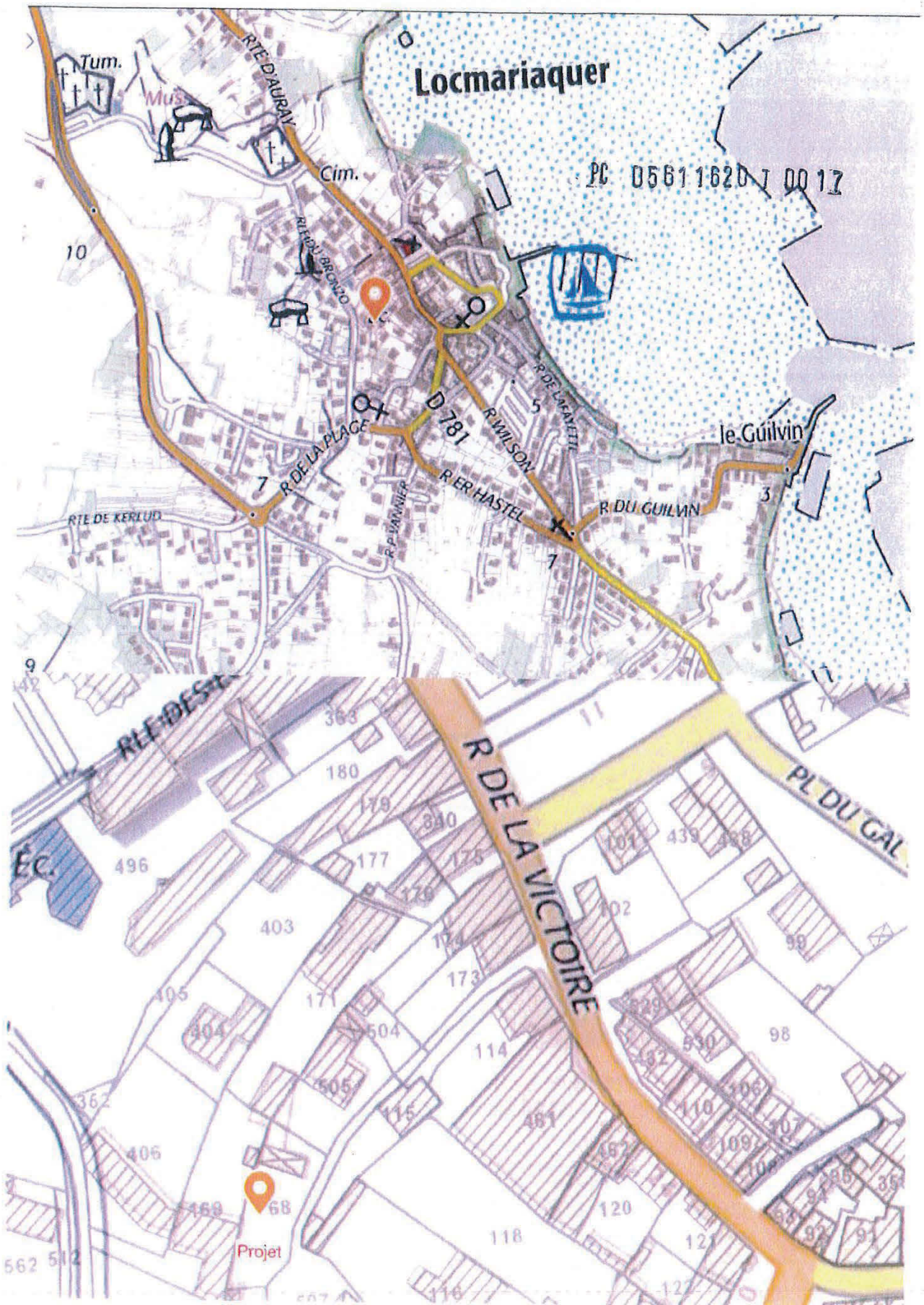
Fait à Rennes, le 27 février 2020

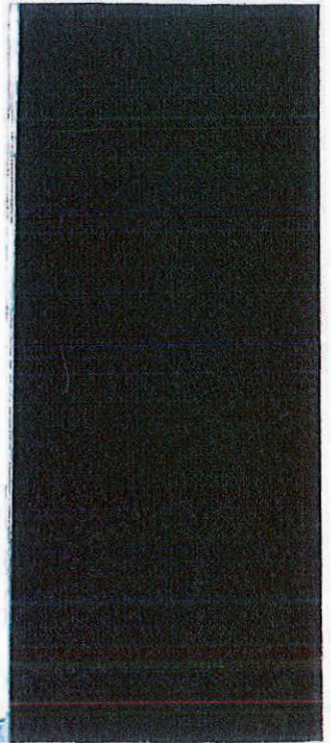
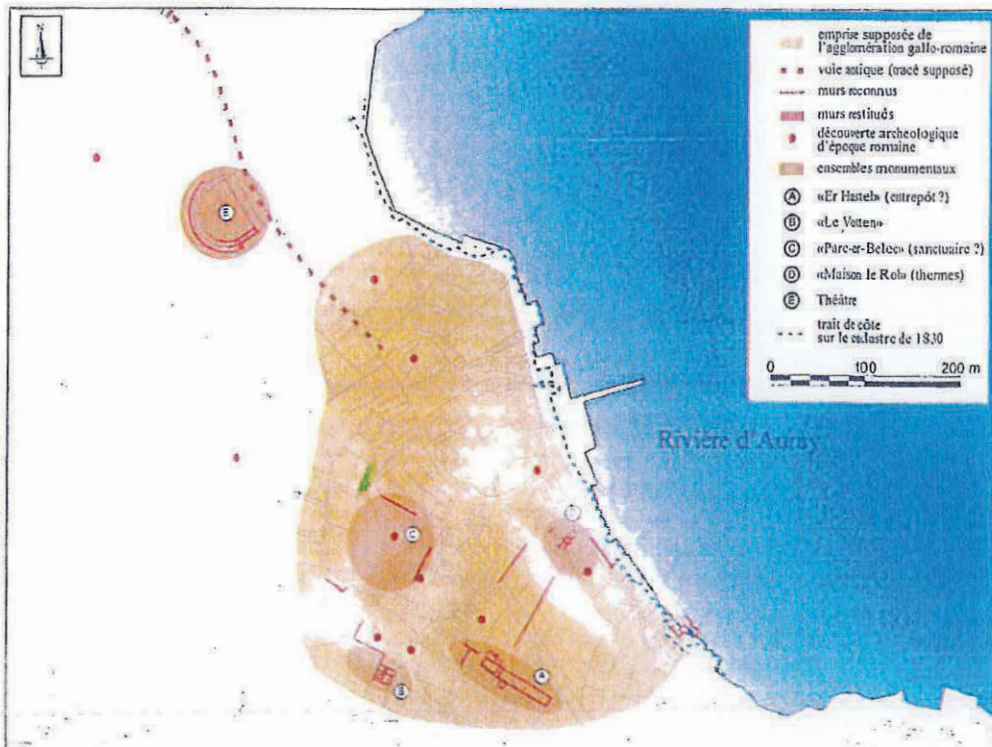
Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

PLAN DE SITUATION





Projet scientifique d'intervention

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Inrap

Le Directeur-adjoint scientifique et technique

Réf : MB/TA/2020/1324

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
« LOCMARIAQUER (56), 16 BIS RUE DE LA
VICTOIRE »

Cesson-Sevigné, le 21/07/20

Opération : D133469 – Arrêté n° 2020-062

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 1 juillet 2019 portant sur le diagnostic dénommé « LOCMARIAQUER (56), 16 BIS RUE DE LA VICTOIRE » sur la commune de Locmariaquer dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 04 mars 2020.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU



P.J. : projet de diagnostic

Direction interrégionale
Grand Ouest
37 rue du Bignon CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
tél. +33 (0)2 23 36 00 40
fax +33 (0)2 23 36 00 50
www.inrap.fr

+

Diagnostic archéologique D133469 LOCMARIAQUER (56), 16 BIS RUE DE LA VICTOIRE

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Morbihan
Commune	Locmariaquer		
Lieu-dit	16 BIS RUE DE LA VICTOIRE		
Cadastre	Locmariaquer : BE168		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2020-062	04 mars 2020	312 m ²	-	21/07/20
Modification					

Contexte actuel	Urbain	Contexte particulier	
Nature archéologique	Stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2020-062, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- *Responsable d'opération pressenti :*

A définir ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 10% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques. Les éléments du diagnostic seront replacés sur un plan général et rapprochés des plans dressés au XVIII^e siècle.

5.- Volume des moyens prévus

• Tranche Ferme

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	3 jours	2 jours
Technicien	2 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Tracto-pelle	1 jour	1 jour

• Tranche Provisionnelle

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	2 jours
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramologue)		4 jours
Topographe	1 jour	1 jour

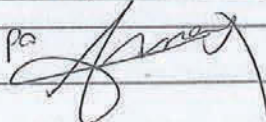
Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Tracto-pelle	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
6 jours	6 jours	A définir ultérieurement

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST	
Michel-Alain Baillieu	

Arrêté de désignation



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE

3623
27 AOÛT 2020

INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2020-238 du 20 août 2020

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2020-238 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2020-062

La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 21 février 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 9 mars 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2020-062 du 27 février 2020 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à LOCMARIAQUER, 16 bis rue de la Victoire (56) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

ARRÊTE

Article 1^{er} : M. Gaétan LE CLOIREC (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2020-062, n° opération : 5852.

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Gaétan LE CLOIREC.

Fait à Rennes, le 20 août 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Destinataire :
M. Gaétan LE CLOIREC

Copie :
Inrap
Commune de Locmariaquer

II. Résultats

1. Le cadre de l'opération

1.1. Le contexte administratif

Une demande de permis de construire a été déposée par M. et Mme François sur la parcelle BE.168 de la commune de Locmariaquer dans le Morbihan. Le projet, qui consiste à construire une maison individuelle, a alerté le Service régional de l'archéologie car il était susceptible de menacer des vestiges enfouis pouvant être principalement liés à l'agglomération antique. Un diagnostic a donc été prescrit afin de vérifier si des structures étaient conservées dans le terrain en application des articles R523-1 à R523-8 du code du Patrimoine.

1.2. Le contexte géographique

Locmariaquer est un petit bourg qui s'est développé à l'embouchure de la rivière d'Auray sur la frange orientale de la presqu'île qui délimite le Golfe du Morbihan à l'ouest. Un petit port, installé dans une des baies qui découpent la côte, constitue l'un des éléments structurant de l'agglomération actuelle avec l'église toute proche et la place de la mairie localisée un peu plus au nord-est (**fig. 2**). La route qui permet de rejoindre la pointe de Kerpenhir, au sud, constitue l'axe principal du développement urbain. L'ensemble du paysage se maintient à une altitude comprise entre 5 et 10 m NGF avec un point culminant à 14 m à l'est. C'est sur ce promontoire qu'a été édifiée la chapelle Saint-Michel en 1749. A cet endroit, le sous-sol est constitué de leucogranite à biotite et muscovite de Carnac-Sarzeau à grain moyen-fin.

La parcelle BE.168 est enclavée à 130 m à l'ouest de l'église dans un secteur du centre-bourg longé par la rue principale. On y accède par un chemin de 2 m de large qui figure déjà partiellement sur le cadastre de 1830 (**fig. 3**). Ce document permet de constater que la surface actuelle du terrain résulte d'un regroupement de trois champs courbes en lanières avant une division de l'ensemble pour créer les parcelles 168, 504 et 505, les deux premières étant de dimensions équivalentes. On en profite pour prolonger le chemin d'accès vers le lot 507 en réservant une bande de terre du côté est.

Alors qu'une légère déclivité se constate du sud vers le nord conformément à la pente globale du relief, l'observation du substrat n'a pas permis de retrouver de roche granitique, mais une altération argileuse de couleur jaunâtre.



Fig. 2 : Localisation de la parcelle BE.168 dans Locmariaquer. © Gaétan Le Cloirec



Fig. 3 : Localisation du terrain sur le cadastre de 1830.

© Gaétan Le Cloirec

1.3. Le contexte archéologique

La richesse du patrimoine archéologique de la commune de Locmariaquer n'est plus à démontrer. Les nombreux monuments mégalithiques encore visibles l'attestent clairement pour le néolithique, mais il ne faut pas oublier que l'occupation s'est prolongée par la suite jusqu'à la fondation d'une agglomération romaine de première importance dans la cité des Vénètes. Celle-ci se caractérise par la présence de plusieurs monuments imposants dont la vocation publique est évidente pour plusieurs d'entre eux. On y recense non seulement le seul théâtre antique clairement attesté dans la péninsule armoricaine, mais des thermes et un probable sanctuaire ont aussi été reconnus depuis que De Robien a relevé le plan de plusieurs constructions antiques en 1727 (De Closmadeuc 1882, p. 51-53). Malheureusement, le positionnement de ces vestiges est très approximatif et seul le monument de Er Hastel est localisé avec précision grâce aux sondages réalisés en 1987 par Jean-Pierre Bardel (Bardel 1987). Quelques tentatives ont cependant le mérite de proposer des documents de travail bien utiles pour guider les recherches même si la prudence doit être de mise (Pirault 2003, ; p. 14, fig. 4 ; Daré 2019, fig. 05) (**fig. 4**).

C'est dans cet esprit qu'il faut retenir que, malgré de nettes divergences, ces travaux placent toujours un imposant mur à contreforts¹ à proximité immédiate de la parcelle BE.168. Le positionnement et l'axe de cette muraille pourraient même la faire passer à l'extrémité sud du terrain. Une fouille, pratiquée par le propriétaire des lieux vers 1885, a permis de retrouver la maçonnerie et de constater la présence des contreforts contre le parement nord (Pirault 2003, p.21). L'imposant remblai qui s'appuyait contre l'élévation contenait beaucoup de matériaux de construction mêlés de fragments de porteries et d'ossements animaux. On y a surtout recueilli deux fûts de colonnes ainsi que la partie inférieure d'un bloc d'une cinquantaine de centimètres de haut sur lequel étaient gravées les lettres V.S.L.M. (*Votum. Solvit. Libens. Merito*²). Ces éléments, qui étaient tous en calcaire, justifient l'hypothèse d'un sanctuaire telle qu'elle a été proposée par plusieurs auteurs. Lionel Pirault envisage même que le monument pouvait s'élever sur une terrasse délimitée par un mur péribole correspondant à la maçonnerie à contreforts repérée par De Robien (Pirault 2003, p. 21).

Le diagnostic archéologique le plus proche a été réalisé en mars 2020 dans les parcelles BE.559p et 521p situées 40 m au sud-ouest, dans la ruelle du Bronzo (Brisotto 2020). Il a révélé l'existence d'un vaste aménagement empierré dont le côté nord est délimité par deux assises parementées en pierres sèches sur une longueur d'au moins 4 m (**fig. 5**). La datation reste tout aussi incertaine que la fonction malgré la présence de mobilier antique et moderne. À proximité, un autre empierré de blocs de granite et d'argile sableuse jaune pourrait correspondre aux vestiges d'une cour d'époque moderne.

-
1. De Robien indique des « anciens murs avec des jambes de force » en légende de son plan.
 2. *Il s'est acquitté de son vœu, de bon gré, comme il se doit*

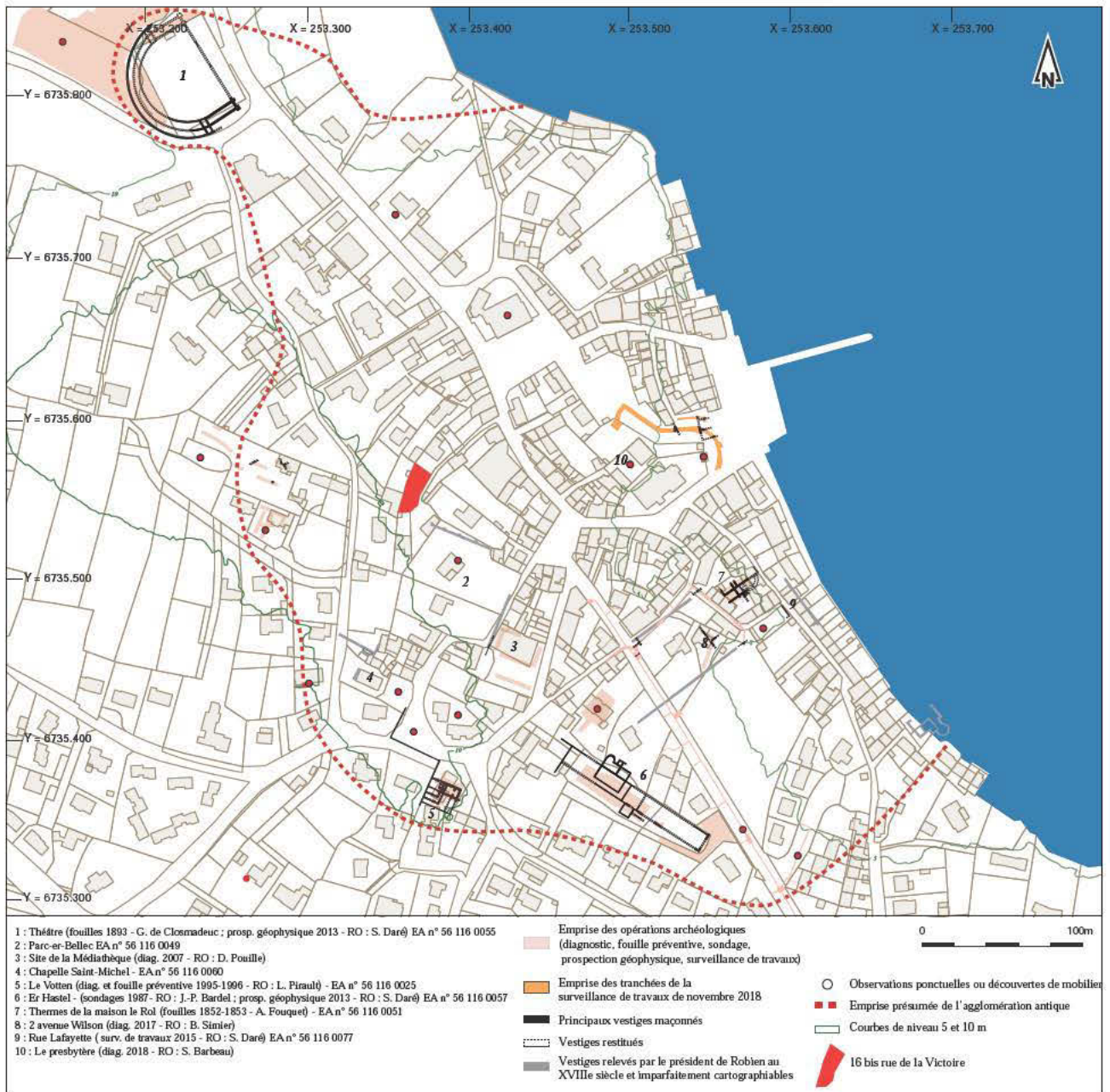


Fig. 4 : État des connaissances sur Locmariaquer antique avec la localisation des opérations archéologiques et des vestiges maçonnés mis au jour. © Sébastien Daré



Fig. 5 : Aménagement empierré mis au jour sur les parcelles BE.559p et 521p. © Vérane Brisotto

1.4. Méthodologie et problématiques

L'intervention archéologique s'est déroulée du 22 au 24 septembre 2020 dans des conditions climatiques assez médiocres puisque nous avons subi de fortes averses de pluie. Il a également fallu s'adapter à plusieurs contraintes compliquant l'accès et nécessitant des adaptations techniques et méthodologiques (fig. 6).

La largeur limitée du chemin menant à la parcelle BE.168 a tout d'abord imposé l'utilisation d'une minipelle de 2,5 t. dont la puissance a ensuite été nécessaire pour démonter une partie de la clôture métallique qui fermait le terrain (fig. 7). Celui-ci était occupé par une petite construction en tôle qui avait été préalablement démontée par le propriétaire, mais il restait la dalle en béton sur laquelle était posé l'abri de 30 m². Son arrachement partiel a donc été effectué au moment d'ouvrir chaque sondage comme cela avait été prévu au moment de préparer l'opération. Pour finir, l'implantation des tranchées devait tenir compte de la présence d'un noyer dans la partie sud de la parcelle, ainsi que de la place indispensable au stockage des déblais (fig. 8).

Les tranchées ont été ouvertes en une demi-journée à l'aide d'une minipelle équipée d'un godet lisse mesurant 1,20 m de large (fig. 9). Les vestiges mis au jour ont ensuite été nettoyés et relevés par deux archéologues pendant deux jours avant le passage d'un topographe qui a réalisé un plan général. L'étude et la rédaction du rapport ont ensuite mobilisé les compétences du responsable d'opération, d'un céramologue et d'une dessinatrice DAO/PAO.

L'objectif principal de ce diagnostic consistait à vérifier le passage éventuel du mur à contreforts dans le terrain ou à identifier des signes de sa présence à proximité. Il était par exemple possible que le pendage qui marque le terrain ne soit pas seulement lié à la topographie générale, mais puisse aussi résulter d'une accumulation de matériaux au pied de la construction censée passer au sud. Une attention particulière devait donc être portée aux remblais extraits au cas où des éléments sculptés s'y trouveraient. Mais, plus globalement, la découverte de tout vestige archéologique méritait une attention particulière dans une agglomération antique mal connue et dans un environnement préhistorique particulièrement riche.

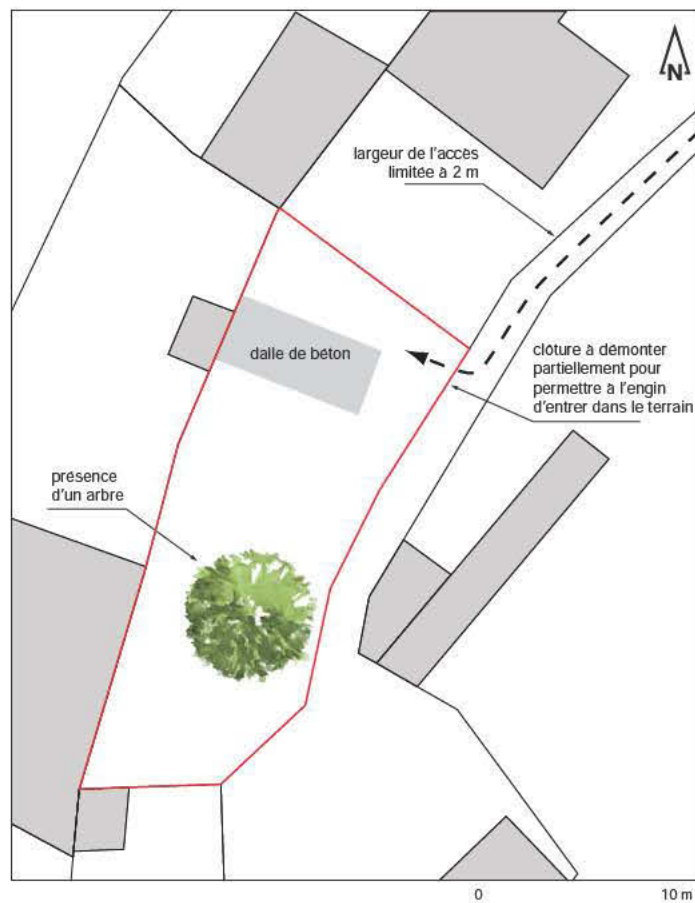


Fig. 6 : Plan des différentes contraintes à prendre en considération pour réaliser le diagnostic archéologique. © Gaétan Le Cloirec



Fig. 7 : L'étroitesse du chemin d'accès nécessitait l'utilisation d'un engin mécanique de petite taille. © Gaétan Le Cloirec



Fig. 8 : Vue générale du terrain avant l'intervention. L'abri en tôle est encore en place dans la partie nord de l'emprise alors qu'un arbre imposant occupe une grande partie de la moitié sud. © Gaétan Le Cloirec



Fig. 9 : Vue générale des sondages.
© Gaétan Le Cloirec

2. Présentation des vestiges (fig. 10)

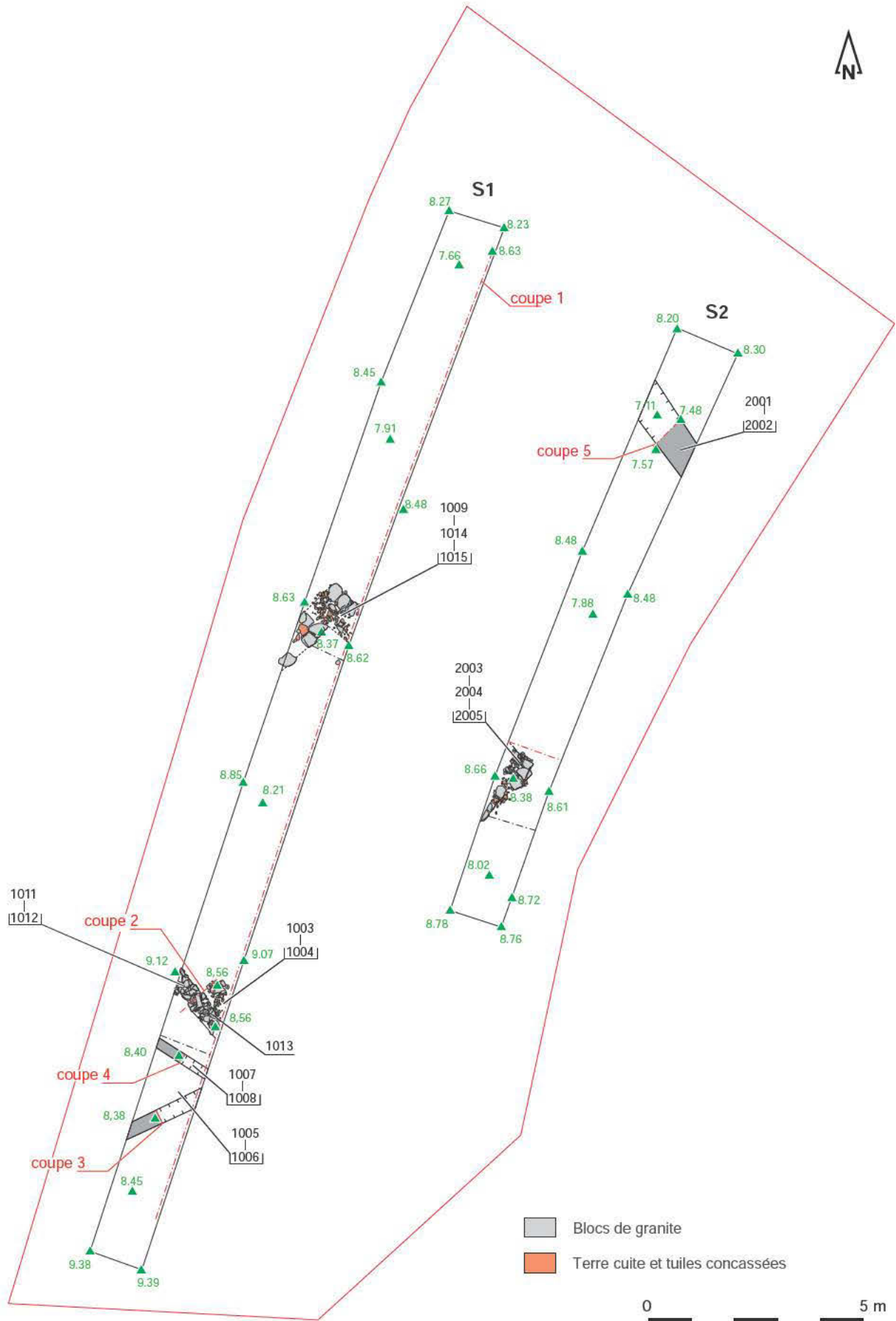


Fig. 10 : Plan général des sondages.

2.1 Sondage 1

Une première tranchée de 25,5 m a été ouverte le long de la limite ouest du terrain de manière à disposer d'un profil général qui recoupe longitudinalement la pente sud-nord.

Une épaisseur de terre limoneuse marron-ocre (1000) a d'abord été traversée. Elle suit la déclivité du terrain et présente une épaisseur constante d'environ 40 / 50 cm (**fig. 11**). De nombreuses racines liées à la couverture végétale actuelle soulignent la partie supérieure de ce niveau sur une dizaine de centimètres de profondeur. Le reste est homogène et compact avec quelques rares inclusions de petits cailloux de granite, quelques éléments de terre cuite et un peu de charbons de bois.

Ce niveau recouvre un imposant remblai hétérogène qui a été retrouvé sur 5 m de long depuis l'extrémité sud du sondage (1001). On y note la présence de très nombreux moellons de granite jaune et rouge d'assez gros calibre (20 x 20 cm en moyenne) dont certains sont émoussés. Beaucoup de fragments de tuiles antiques sont également présents dans ce niveau qui semble combler une dépression de 40 cm de profondeur (**fig. 12**). L'épandage s'amenuise vers le nord jusqu'à disparaître au niveau d'un mur orienté est-ouest et semblant limiter le creux observé au sud (1011). Plus loin, la couche 1001 se retrouve sporadiquement à travers une mince couche de petits cailloux et de terre cuite visible en plan comme en coupe. Une épaisseur plus importante réapparaît au nord de la tranchée à un endroit où le sol a pu se tasser, piégeant à nouveau plus de matériaux (1010). On ne constate cependant jamais autant de moellons qu'à l'extrémité sud du sondage.

Le mur 1011 se compose d'une fondation de blocs de granite (1011) installée dans une tranchée (1012) qui mesure 44 cm de large (soit une coudée) (**fig. 13**). Le fond n'a pas pu être atteint car les pierres s'entremêlent de telle manière qu'il aurait fallu élargir fortement le sondage pour pouvoir enlever assez de blocs. Une profondeur de 50 cm a toutefois pu être fouillée, ce qui a permis de constater que la construction traverse largement l'altération du substrat (**fig. 14**). L'objectif était peut-être de l'asseoir sur un socle plus stable pour mieux garantir sa durée. Un amas de pierres et de fragments de tuiles concassées a été dégagé au nord de 1011. Il semble constituer les restes d'un blocage contre la construction dont la tranchée de fondation serait donc plus large dans sa partie supérieure (**fig. 15**). A ce niveau, une pierre semble indiquer qu'une assise de fondation parementée existait sur le radier (elle est visible sur les fig. 13 et 14).

Une autre construction, éventuellement contemporaine, a été mise au jour 8 m plus au nord. Elle est apparue sous la forme de gros blocs de granite (1014) noyés sous un amas de fragments de tuiles concassés (1009) (**fig. 16**). Une fouille partielle de ce remblai de terre cuite a permis de mettre en évidence deux alignements de pierres orientés est-ouest et nord-sud. Ils sont installés dans une même tranchée de fondations (1015) formant un angle droit et sont recouverts par les tuiles fragmentées (**fig. 17**). L'ensemble est difficile à définir car certains blocs composent manifestement des effets de parements mais ils sont recouverts par des tuiles alors que d'autres semblent posés dessus. Finalement, il serait tentant d'envisager le démontage partiel d'un puissant soubassement avant le remblaiement de la tranchée de récupération par le remblai de tuiles et quelques pierres préalablement extraites. Il n'est pas impossible que ce dernier apport constitue une reprise grossière de la construction initiale.

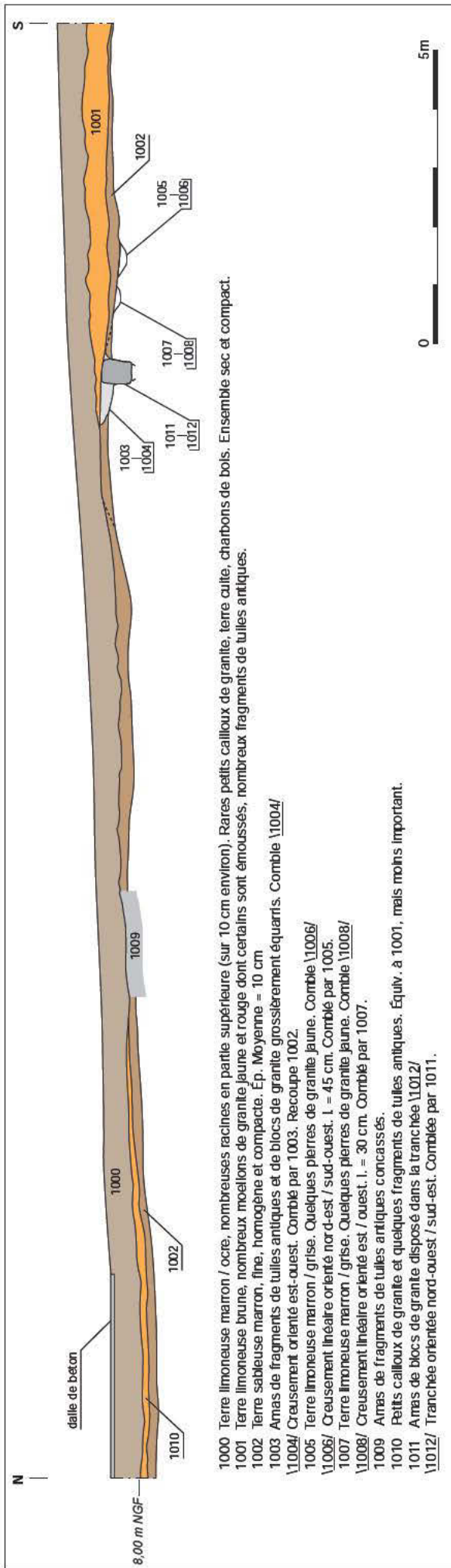


Fig. 11 : Coupe longitudinale dans le sondage 1 (coupe 1). © Gaëtan Le Cloirec, Julie Conan



Fig. 12 : Remblai hétérogène 1001 sous le niveau de terre végétale 1000. © Gaëtan Le Cloirec



Fig. 13 : Vestiges du mur 1011. © Gaétan Le Cloirec



Fig. 14 : Le sondage effectué dans le radier 1011 n'a pas permis d'atteindre le fond de la tranchée de fondation du mur, particulièrement bien ancré. © Gaétan Le Cloirec

Fig. 15 : Localisation et profil de la tranchée de fondation 1012 (coupe 2). © Gaétan Le Cloirec, Julie Conan

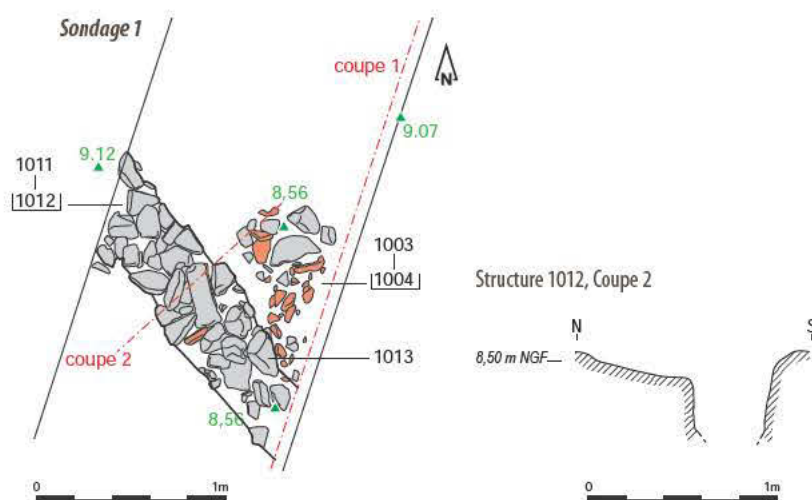
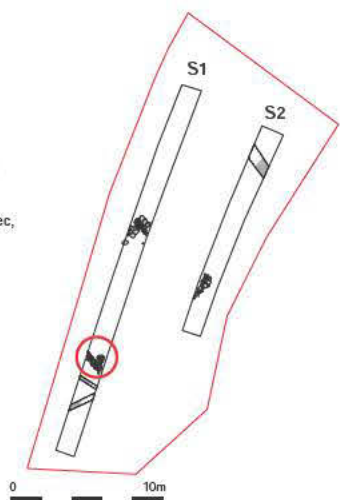




Fig. 16 : Structure 1009 après un premier nettoyage.

© Gaétan Le Cloirec



Fig. 17 : La fouille partielle de la structure 1009 a révélé deux alignements de pierres masqués par les fragments de tuiles. Ceux-ci comblent un creusement en équerre pouvant correspondre à l'angle nord-ouest d'un soubassement imposant.

© Gaétan Le Cloirec

Une terre sableuse marron, fine et homogène a été mise en évidence sous ces vestiges (1002). Elle recouvre l'altération jaunâtre du substrat sur 10 cm d'épaisseur et masque deux creusements linéaires retrouvés à l'extrémité sud du sondage (fig. 18 et 19). Le plus important (1006), orienté sud-ouest / nord-est, présente une largeur de 45 cm et un profil qui est conservé sur 8 cm de profondeur (fig. 20). Son comblement se compose de terre marron-grise incluant quelques pierres de granite jaune (1005). Le second (1008), aligné du nord-ouest au sud-est, ne mesure que 30 cm de large pour un profil comparable au premier, mais seulement conservé sur 4 cm de hauteur (fig. 20). La terre qui le comble est un limon gris relativement compact (1007). L'absence de mobilier ne permet pas de proposer de datation pour ces deux fonds de fossés.



Fig. 18 : Structures 1006 et 1008 avant fouille.

© Gaétan Le Cloirec



Fig. 19 : Structures 1006 et 1008 après fouille partielle. © Gaétan Le Cloirec

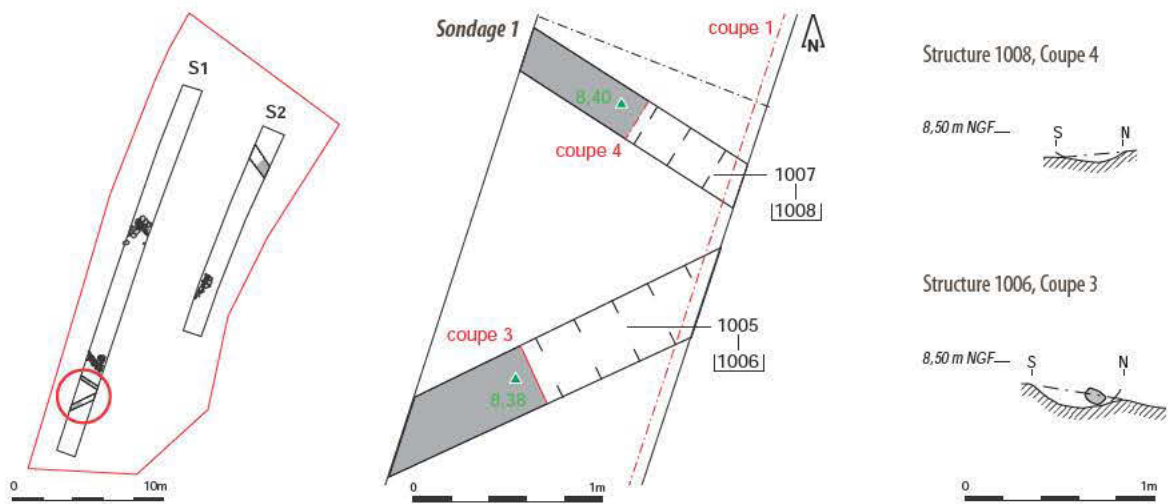


Fig. 20 : Localisation et profils du creusement 1006 (coupe 3) et du creusement 1008 (coupe 4). © Gaétan Le Cloirec, Julie Conan

2.2 Sondage 2

Une seconde tranchée de 14,50 m de long a été implantée à 4,20 m à l'est de la première entre l'arbre qui occupe la partie sud de la parcelle et le côté nord de cette dernière. Dans cette partie du terrain, deux structures ont seulement été mises au jour sous un niveau de terre végétale (2000) équivalent à la couche 1000 du sondage 1.

L'une se trouve à l'extrémité sud de la tranchée et correspond à une construction qui rappelle beaucoup l'aménagement voisin dans le sondage 1. On y retrouve deux alignements de grosses pierres de granite disposés orthogonalement l'un de l'autre (2004) et partiellement recouverts de fragments de tuiles concassés (2003) (fig. 21). Deux blocs plus imposants paraissent élargir ponctuellement le côté est comme pour former un contrefort à l'angle nord-est d'un soubassement. Un rapide sondage dans le remblai de tuiles fragmentés a permis de recueillir une probable molette en pierre et un sesterce d'Hadrien. L'usure de ce dernier indique qu'il a dû circuler dans le courant du III^e siècle, avec une perte probable au début des années 270, avant que les sesterces du II^e s. de ce type ne soient recyclés pour la frappe des *antoniniens* officiels ou des imitations radiées³. Cette découverte présente donc l'avantage de fournir un terminus *post-quem* pour la mise en place des tuiles dans un contexte où les indices de datations sont particulièrement minces.

3. Information P.-A. Besombes.



Fig. 21 : Aménagement 2004 recouvert par l'amas de tuiles concassées 2003. © Gaétan Le Cloirec

L'autre structure est un fossé qui passe à l'extrémité opposée du sondage 2 (2002). Orienté nord-ouest / sud-est, il présente un fond plat et des bords évasés qui lui accordent une ouverture d'au moins 90 cm de large à 50 cm du fond (fig. 22 et 23). Son comblement se compose de terre limoneuse brune dans laquelle sont incluses quelques pierres de granite, des fragments de tuiles, de l'os, du charbon de bois et des tessons de céramique (2001). Ces derniers correspondent à des productions du 1^{er} s. apr. J.-C. (cruche, pot et couvercle en céramique commune ainsi qu'amphore type Dr. 20.).



Fig. 22 : Vue du sondage dans le fossé 2002.

© Gaétan Le Cloirec

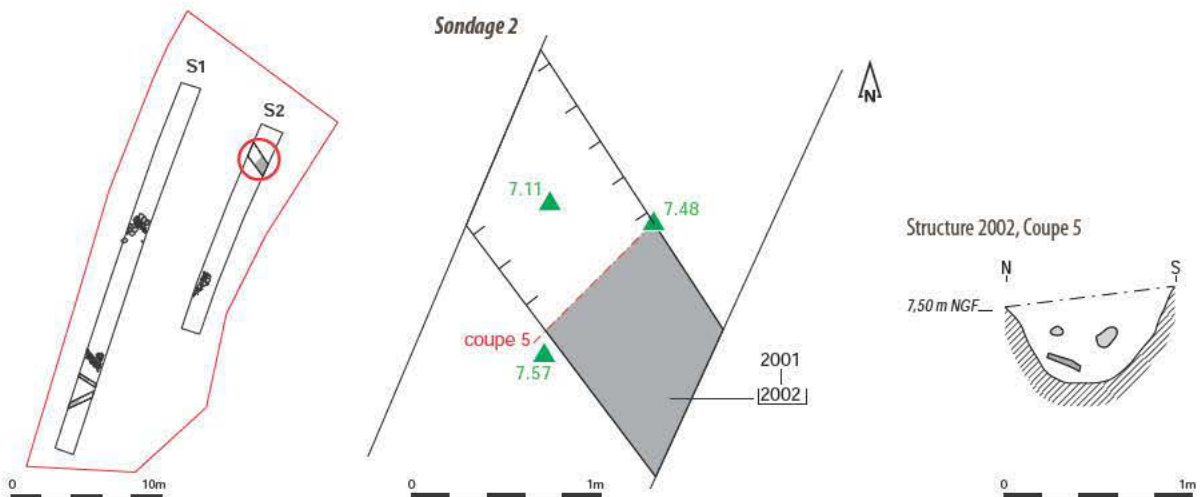


Fig. 23 : Profil du fossé 2002 (coupe 5).

© Gaétan Le Cloirec, Julie Conan

2.3. Étude du mobilier céramique (par Richard Delage)

Hors contexte

Céramique commune de mode B (Sanrot 250abc/P-CS-2a avec molette 5b) (fig. 24).

Datation : plutôt de la seconde moitié du II^e s.

Sd. 2, US 2001

Céramiques communes de mode A (cruche) et de mode B (couvercle et pot), amphore Dr. 20 de Bétique.

Datation : I^{er} s.

Sd. 2, US 2003

Demi galet en granit (outil probable).



Fig. 24 : Tesson de céramique décorée à la molette de la seconde moitié du II^e s. retrouvé hors contexte. © Richard Delage

2.4. Identification du monnayage (par Paul-André Besombes)

Sd. 2, US 2003

Hadrien (117-138) (Sabine), sesterce.

Buste de Sabine à droite.

Pudicitia assise à gauche.

(23,70 g. ; 6 h.). U 5 (fruste) ; C 2 (légèrement corrodé).

RIC III 1032/3, Rome, 128-137.

3. Conclusion

Les deux tranchées réalisées dans la parcelle BE.168 ont livré des vestiges archéologiques en place sous 40 à 50 cm de terre végétale. Bien que le nombre de structures mises au jour soit très restreint, leur analyse permet de définir trois phases d'occupations successives et révèle l'existence d'une ou deux constructions imposantes au cours de l'époque romaine.

Les premières traces d'aménagement du terrain sont représentées par deux fonds de fossés retrouvés dans la partie sud. Les sondages réalisés dans le comblement de chacun d'entre eux n'ont malheureusement livré aucun indice autorisant une datation. L'arasement important qu'ils ont subi laisse penser que le terrain a pu être mis en culture par la suite car le niveau qui les recouvre apparaît plus comme un sol brassé que comme un apport anthropique (qui supposerait un terrassement préalable de grande ampleur), mais une étude micromorphologique serait utile pour éclaircir ce point.

Dans un second temps, un ensemble construit est mis en place sur ce niveau. Il n'est pas possible d'affirmer que les trois structures qui représentent cette étape de l'occupation appartiennent à un même édifice, mais leurs orientations et certains détails de construction le suggèrent fortement pour les deux qui se trouvent au milieu de l'emprise diagnostiquée. On y note des effets de parements composés de gros blocs sans liant dans des tranchées formant deux angles droits. La seule de ces dernières qui a pu être observée dans toute sa largeur mesure 80 cm. Le tout semble définir un soubassement quadrangulaire imposant mesurant au moins 7 m du nord-ouest au sud-est. Il est effectivement possible que l'installation se prolonge vers le nord-ouest (fig. 25).

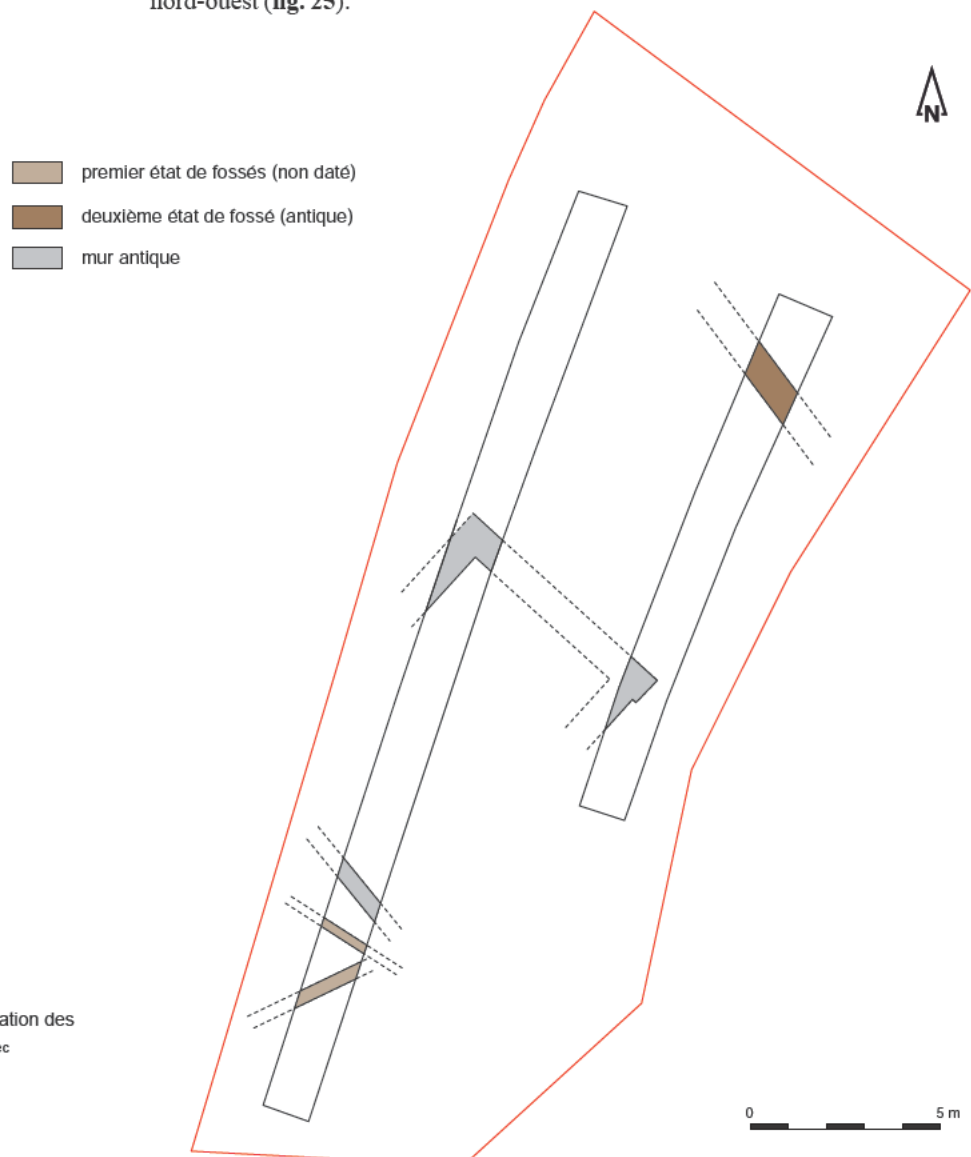


Fig. 25 : Plan d'interprétation des vestiges. © Gaétan Le Cloirec

Le mur mis en évidence 8 m au sud présente une orientation globalement similaire sans être strictement parallèle. Ce détail incite à croire que nous avons affaire à une construction distincte du premier ensemble, d'autant que la mise en œuvre est bien différente. En revanche, on note qu'un fossé retrouvé dans la partie nord de la parcelle est parfaitement parallèle au dernier mur. Il est cependant difficile de les associer dans une même phase d'occupation faute d'argument stratigraphique plus étoffé. Tout juste est-il possible d'affirmer, à ce stade, que les deux structures ne sont pas antérieures à l'époque romaine.

Toutes ces constructions respectent, de manière très générale, les orientations des vestiges antiques repérés à Locmariaquer. Il existe cependant une discordance avec le mur à contreforts tel qu'il est positionné aujourd'hui au sud-est de l'emprise (fig. 26).

Une dernière période pourrait être marquée par le démantèlement des constructions et le comblement des tranchées de récupération avec des fragments de tuiles concassées. La façon dont ces matériaux recouvrent les blocs de granite fait

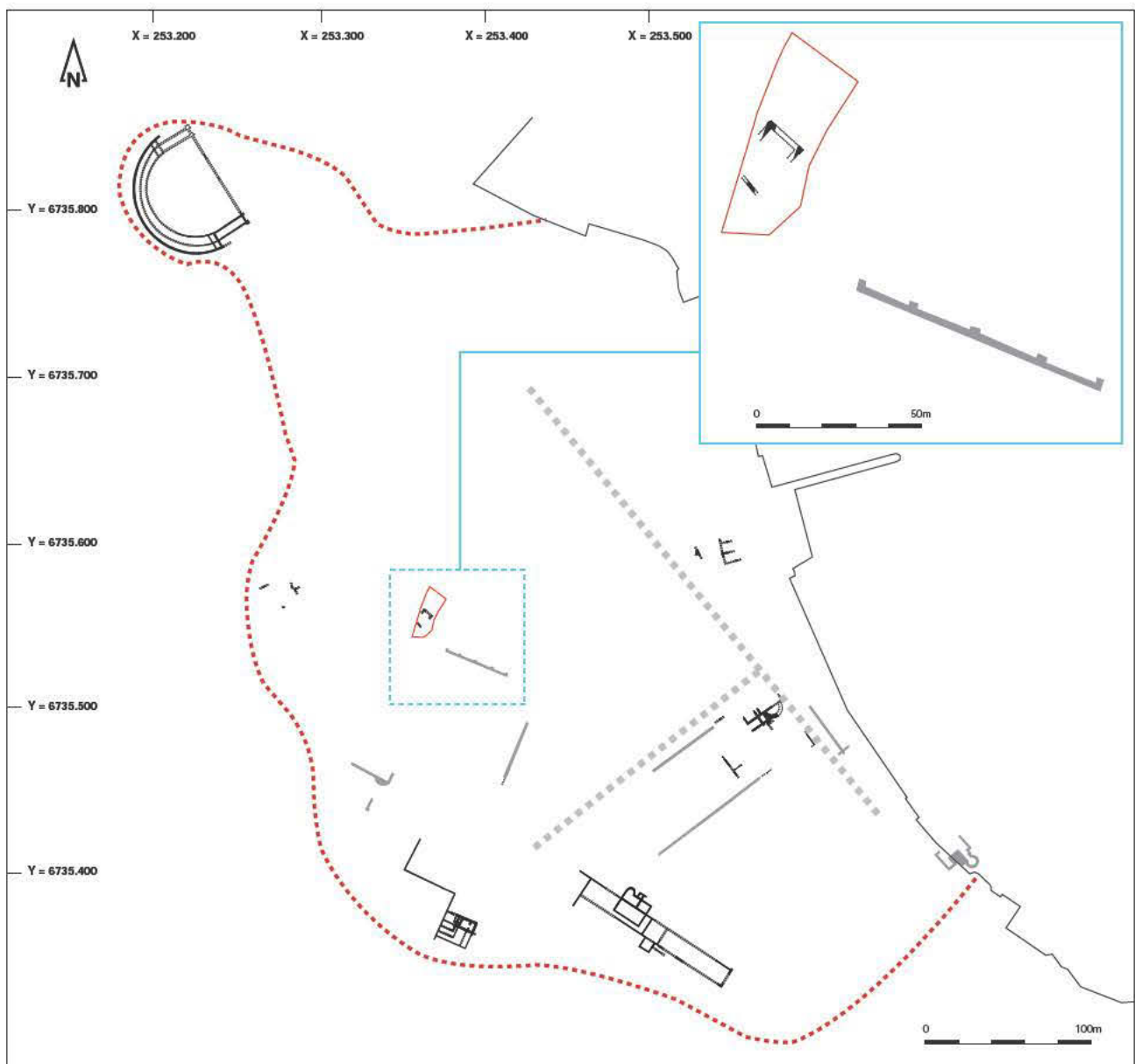


Fig. 26 : Localisation des vestiges maçonnés mis au jour dans un plan schématique de Locmariaquer à l'époque romaine. © Gaétan Le Cloirec d'après S. Daré

effectivement douter d'une mise en œuvre simultanée dans le cadre d'une fondation. En revanche, l'aspect homogène et le compactage de éléments de terre cuite posent la question d'une reprise, relativement grossière, de soubassements empierrés partiellement démontés. Un terminus *post-quem* de ces travaux est fourni par la découverte d'un sesterce d'Hadrien qui a pu circuler jusqu'au troisième quart du III^e s., mais une occupation de l'Antiquité tardive ou du début du Moyen-âge est parfaitement envisageable.

Les derniers vestiges archéologiques correspondent au remblai de matériaux retrouvé au sud de la parcelle et présent, de manière plus ténue, vers le nord. La présence de nombreux moellons de granite de gros calibre suppose le démontage d'une maçonnerie importante qui pourrait correspondre au mur à contreforts relevé par De Robien et dégagé à la fin du XIX^e s. Dans ce cas, l'amas de matériaux identifié ici équivaldrait au remblai qui a livré les colonnes et l'autel inscrit en calcaire.

Bibliographie

Bardel 1987

BARDEL (J.-P.) – *Rapport du sondage archéologique effectué au Lehuie à Locmariaquer (56)*. Rapport de diagnostic, SRA Bretagne, 1987.
Bibliothèque numérique du Service Régional de l'Archéologie, consulté le 12/10/2020, <http://bibliotheque.numerique.sra-bretagne.fr/items/show/759>.

Brisotto 2020

BRISOTTO (V.) – *Vestiges antiques et modernes, ruelle du Bronzo à Locmariaquer*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, 2020.
Bibliothèque numérique du Service Régional de l'Archéologie, <http://bibliotheque.numerique.sra-bretagne.fr/items/show/4034>.

Brunie 2017

BRUNIE (I.) - *La céramique gallo-romaine de la péninsule Armoricaîne de la fin du 1er siècle av. J.-C. au 1Ve siècle ap. J.-C.*, thèse de doctorat : mention archéologie, Université Rennes 2, Rennes, 2017, 1537 p.

Buisson 1991

BUISSON (J.-F.) - *Les décors à la molette des céramiques communes de Poitou-Charentes*, dans SFECAG, Actes du Congrès de Cognac, Marseille, 1991, p. 33-39.

Daré 2019

DARÉ (S.) – *Places Dariorigum et général De Gaulle (Locmariaquer – Morbihan). Suivi archéologique de travaux*, novembre 2018, Centre d'études et de recherches archéologiques du Morbihan, Service régional de l'archéologie de Bretagne, 2019.

De Closmadeuc 1882

DE CLOSMADÉUC (G. de) – Le président de Robien, archéologue.
Bulletin de la société polymathique du Morbihan, 1882, p. 25-60.

Pirault 2003

PIRAULT (L.) – L'agglomération antique de Locmariaquer (Morbihan). État des connaissances, *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 110, n° 1, 2003, p. 7-27.

III. Inventaires techniques

Inventaire des Unités Stratigraphiques

US	Us sup.	Us. Inf.	Description	Interprétation
1000		1001, 1010	Terre limoneuse marron / ocre, nombreuses racines en partie supérieure (sur 10 cm environ). Rares petits cailloux de granite, terre cuite, charbons de bois. Ensemble sec et compact.	Terre végétale.
1001	1000	1002	Terre limoneuse brune, nombreux moellons de granite jaune et rouge dont certains sont émoussés, nombreux fragments de tuiles antiques.	Remblai de démolition. Matériaux triés.
1002	1001	1005, 1007	Terre sableuse marron, fine, homogène et compacte. Ép. Moyenne = 10 cm	Formation naturelle ?
1003	1001	\1004/	Amas de fragments de tuiles antiques et de blocs de granite grossièrement équarris. Comble \1004/	Blocage contre 1011.
\1004/	1003	1002	Creusement orienté est-ouest. Comblé par 1003. Recoupe 1002.	Tranchée de fondation.
1005	1002	\1006/	Terre limoneuse marron / grise. Quelques pierres de granite jaune. Comble \1006/	Comblement de fossé.
\1006/	1005	substrat	Creusement linéaire orienté nord-est / sud-ouest. l. = 45 cm. Comblé par 1005.	Fossé.
1007	1002	\1008/	Terre limoneuse marron / grise. Quelques pierres de granite jaune. Comble \1008/	Comblement de fossé.
\1008/	1007	substrat	Creusement linéaire orienté est / ouest. l. = 30 cm. Comblé par 1007.	Fossé.
1009	1000		Amas de fragments de tuiles antiques concassés.	Comblement de tranchée de récupération pouvant correspondre à un remblai d'aménagement.
1010	1000	1002	Petits cailloux de granite et quelques fragments de tuiles antiques. Équiv. à 1001 mais moins important.	Remblai de démolition équivalent à 1001 mais moins important.
1011	1003	\1012/	Amas de blocs de granite disposé dans la tranchée \1012/.	Radier de fondation de mur.
\1012/	1011	1002	Tranchée orientée nord-ouest / sud-est. Comblée par 1011.	Tranchée de fondation de mur.
1013	1003	1011	Pierre de granite parallélépipédique.	Reste de fondation parementée.
1014	1009	\1015/	Gros blocs de granite disposés selon une ligne est-ouest.	Parement nord d'un soubassement.
\1015/	1014	1002	Tranchée en équerre (nord-ouest / sud-est et nord-est / sud-ouest)	Tranchée de fondation pour installation des blocs 1014.
2000		2001, 2003	Terre limoneuse marron / ocre, nombreuses racines en partie supérieure (sur 10 cm environ). Rares petits cailloux de granite, terre cuite, charbons de bois. Ensemble sec et compact.	Terre végétale.
2001	2000	\2002/	Terre limoneuse brune, pierres de granite, fragments de tuiles antiques, céramique, os, charbons de bois.	Comblement de fossé.
\2002/	2001	substrat	Creusement linéaire orienté nord-ouest / sud-est. l. = 90 cm. Comblé par 2001.	Fossé.
2003	2000	2004	Amas de fragments de tuiles antiques concassés.	Remblai d'aménagement ?
2004	2003	\2005/	Gros blocs de granite disposés en deux lignes orthogonales.	Parements est et nord d'un soubassement.
\2005/	2004	1002	Tranchée en équerre (nord-ouest / sud-est et nord-est / sud-ouest).	Tranchée de fondation pour installation des blocs 2004.

Inventaire des clichés

- État des lieux avant diagnostic :	11 fichiers.
- Sondage 1 :	53 fichiers.
- Sondage 2 :	17 fichiers.
- Feutre géotextile avant rebouchage :	5 fichiers.

Inventaire du mobilier

Sondage	US	Matière	NR	Datation
	HS		1	Gallo-romain
2	2001	Céramique	6	Gallo-romain
2	2003	Lithique	1	
2		Bronze (monnaie)	1	

Table des illustrations

- 4** **Illustration de couverture** : Fouille du sondage 2. © Gaétan Le Cloirec
- 12** **Fig. 1** : Feutre géotextile sur les structures construites du sondage 1 avant rebouchage. © Gaétan Le Cloirec
- 30** **Fig. 2** : Localisation de la parcelle BE.168 dans Locmariaquer. © Gaétan Le Cloirec
- 30** **Fig. 3** : Localisation du terrain sur le cadastre de 1830. © Gaétan Le Cloirec
- 32** **Fig. 4** : État des connaissances sur Locmariaquer antique avec la localisation des opérations archéologiques et des vestiges maçonnés mis au jour. © Sébastien Daré
- 32** **Fig. 5** : Aménagement empierré mis au jour sur les parcelles BE.559p et 521p. © Vérane Brisotto
- 33** **Fig. 6** : Plan des différentes contraintes à prendre en considération pour réaliser le diagnostic archéologique. © Gaétan Le Cloirec
- 34** **Fig. 7** : L'étroitesse du chemin d'accès nécessitait l'utilisation d'un engin mécanique de petite taille. © Gaétan Le Cloirec
- 34** **Fig. 8** : Vue générale du terrain avant l'intervention. L'abri en tôle est encore en place dans la partie nord de l'emprise alors qu'un arbre imposant occupe une grande partie de la moitié sud. © Gaétan Le Cloirec
- 34** **Fig. 9** : Vue générale des sondages. © Gaétan Le Cloirec
- 35** **Fig. 10** : Plan général des sondages. © Gaétan Le Cloirec, Julie Conan
- 37** **Fig. 11** : Coupe longitudinale dans le sondage 1 (coupe 1). © Gaétan Le Cloirec, Julie Conan
- 37** **Fig. 12** : Remblai hétérogène 1001 sous le niveau de terre végétale 1000. © Gaétan Le Cloirec
- 38** **Fig. 13** : Vestiges du mur 1011. © Gaétan Le Cloirec
- 38** **Fig. 14** : Le sondage effectué dans le radier 1011 n'a pas permis d'atteindre le fond de la tranchée de fondation du mur, particulièrement bien ancré. © Gaétan Le Cloirec
- 38** **Fig. 15** : Localisation et profil de la tranchée de fondation 1012 (coupe 2). © Gaétan Le Cloirec, Julie Conan
- 39** **Fig. 16** : Structure 1009 après un premier nettoyage. © Gaétan Le Cloirec
- 39** **Fig. 17** : La fouille partielle de la structure 1009 a révélé deux alignements de pierres masqués par les fragments de tuiles. Ceux-ci comblent un creusement en équerre pouvant correspondre à l'angle nord-ouest d'un soubassement imposant. © Gaétan Le Cloirec
- 40** **Fig. 18** : Structures 1006 et 1008 avant fouille. © Gaétan Le Cloirec
- 41** **Fig. 19** : Structures 1006 et 1008 après fouille partielle. © Gaétan Le Cloirec
- 41** **Fig. 20** : Localisation et profils du creusement 1006 (coupe 3) et du creusement 1008 (coupe 4). © Gaétan Le Cloirec, Julie Conan
- 42** **Fig. 21** : Aménagement 2004 recouvert par l'amas de tuiles concassées 2003. © Gaétan Le Cloirec
- 43** **Fig. 22** : Vue du sondage dans le fossé 2002. © Gaétan Le Cloirec
- 43** **Fig. 23** : Profil du fossé 2002 (coupe 5). © Gaétan Le Cloirec, Julie Conan
- 44** **Fig. 24** : Tesson de céramique décorée à la molette de la seconde moitié du II^e s. retrouvé hors contexte. © Richard Delage
- 45** **Fig. 25** : Plan d'interprétation des vestiges. © Gaétan Le Cloirec
- 46** **Fig. 26** : Localisation des vestiges maçonnés mis au jour dans un plan schématique de Locmariaquer à l'époque romaine. © Gaétan Le Cloirec d'après S. Daré



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Chronologie

Antiquité romaine, Empire
romain

Sujets et thèmes

Bâtiment, Fossé, Mur

Mobilier

Céramique, Scories, Objet
métallique, Outil, Monnaie

Morbihan, Locmariaquer, 16 bis rue de la Victoire (parcelle BE.168)

La parcelle BE.168 du cadastre de Locmariaquer a fait l'objet d'un diagnostic archéologique dans le cadre d'un projet de maison d'habitation. Le risque de mettre au jour des vestiges de l'agglomération antique n'était effectivement pas négligeable dans ce terrain localisé tout près d'un imposant mur à contreforts repéré au XVIII^e s.

Les quelques structures mises au jour permettent de définir trois phases d'occupations principales. La plus ancienne n'est représentée que par deux fonds de fossés non datés ; la deuxième se caractérise par la mise en place de plusieurs murs parallèles ou orthogonaux entre eux remontant à l'époque romaine. Certains, faits de gros blocs de granite alignés dans de larges tranchées, semblent correspondre aux soubassements parementés d'une imposante construction. Enfin, la troisième phase d'occupation se définit par le démontage de ces ensembles et par le remblaiement des tranchées de récupération avec des fragments de tuiles concassés et compactés. En même temps, le démontage d'une imposante maçonnerie se devine au sud de l'emprise à travers un remblai de matériaux comportant beaucoup de gros moellons de granite.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon
CS 67737
35 577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40
grand-ouest@inrap.fr

www.inrap.fr